



**LIGUE
OCCITANIE**
FFHANDBALL

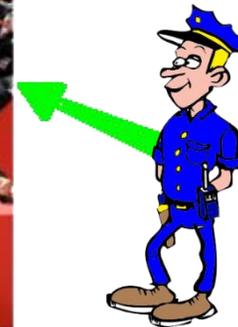


Le responsable de
salle et de l'espace de
compétition

Le statut du responsable

- Personne possédant une licence en cours de validité devant **se situer dans un espace proche de la table de marque.**
- Il doit **être visible**, en relation constante avec les arbitres et l'accompagnateur s'il y a lieu.

**Il doit être NEUTRE et OBJECTIF
en TOUTES CIRCONSTANCES**



Le rôle du responsable



- **Assurer** l'adéquation des équipements en relation avec les exigences de la compétition considérée au bénéfice des acteurs.
- **Garantir** la sécurité de ces mêmes acteurs pendant la durée de la rencontre et des périodes adjacentes.
- **Veiller** au confort des spectateurs.
- **Disposer** des prestations permettant de répondre à des incidents en matière de santé et/ou de sécurité survenant durant la rencontre.



Le responsable de salle et de terrain

L'identification

Cette fonction est assurée sous l'autorité du Président de club, par un licencié du club désigné pour recevoir l'organisation de la rencontre concernée.

- Il est inscrit sur la feuille de match et ne peut remplir strictement que cette fonction,
- Il se met en contact avec les équipes participantes (joueurs et officiels), accompagnateurs, arbitres et officiels, dès leur arrivée afin d'être reconnu,
- Il accompagne les personnes citées ci-dessus jusqu'à leur départ.



Les tâches du responsable

- **Accueillir, accompagner** l'accompagnateur, les officiels et les juges-arbitres-jeunes depuis leurs arrivées jusqu'à leurs départs de l'enceinte sportive (à leur demande jusqu'aux véhicules)
- **Garantir** la sécurité de l'aire de jeu par une présence constante à proximité.
- **Favoriser** la réalisation des tâches des juges-arbitres-jeunes et des officiels

Le rôle de l'accompagnateur



- Le JAJ et l'accompagnateur, s'il y a lieu, doivent prendre contact avec le responsable de salle et de terrain avant chaque match.
- S'assurer du bon placement dans la salle de ce responsable afin de le solliciter avec rapidité si besoin.
- Ne pas hésiter à intervenir auprès de lui si la pression de l'environnement devient trop lourde; une simple intervention peut apaiser les conflits naissants.



Document de formation

Réalisé par l'équipe **Arbitrhand**

Modifications apportées par Hervé RIGAL

Dans le cadre de la formation des Accompagnateurs
Territoriaux